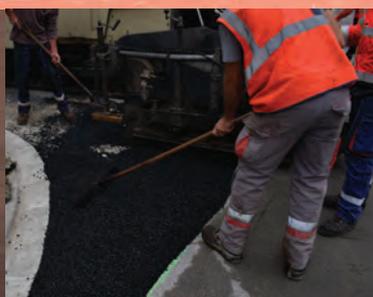


VILLERS SAINT PAUL

Construire leur avenir

Chantiers 2017

L'été, un moment idéal pour les travaux



Lettre ouverte

Protéger l'équilibre des territoires

Histoire

Quand l'usine rythmait la vie des Villersois

Bulletin n° 83 - octobre 2017



SOMMAIRE

Édito du Maire

Page 3



▼ Cadre de vie

Les chantiers de l'été

Page 4

▼ Agglomération Creil Sud Oise

Le Pass' Agglo/Les bus hybrides du STAC

Page 5



Lettre ouverte au président de la République

Page 6

▼ Histoire et patrimoine

Quand l'usine rythmait la vie des Villersois

Page 8



La fête de la ville

Page 10

▼ Associations

Deux villes, une amitié

Page 12



▼ Grandir

Une rentrée réussie

L'école de la découverte

Nos élèves sont créatifs

Page 13

Page 14

Page 15



▼ En un clin d'œil

Page 16

Non aux économies sur le dos des locataires

Page 18

▼ Tribunes

Page 19





BULLETIN MUNICIPAL

BULLETIN MUNICIPAL
Mairie de Villers-Saint-Paul

Octobre 2017

Directeur de la publication
Gérard Weyn

Mairie de Villers-Saint-Paul
Place François Mitterrand
60870 Villers-Saint-Paul
Tél. 03 44 74 48 40

Rédaction
Laurent Accart, Jean Hernandez

Photos
Jean Hernandez

Publicité et édition
Imprimerie Houdeville
36 avenue Salvador Allende,
60000 Beauvais

Tirage : 3400 exemplaires
Dépôt légal
4^e trimestre 2017

Madame, Monsieur,

Entre deux propos indignes du Président de la République, les annonces gouvernementales successives font craindre le pire pour les collectivités locales. Baisse de 10 milliards d'euros de dotations annoncée (réévaluée à 13 milliards !), suppression de la taxe d'habitation, fin des contrats aidés, baisse des crédits politique de la ville...

Si ces choix se concrétisent, ce sont de nombreux moyens qui seront ôtés aux collectivités locales qui, chaque jour, agissent pour améliorer le quotidien des habitants. Que deviendront demain les services sociaux, l'entretien des bâtiments publics et des voiries, les transports, les projets d'aménagements urbains, la vie associative et même l'école si les budgets des collectivités en sont réduits à la portion congrue.

Treize milliards d'économies demandées aux collectivités, déjà fort maltraitées par les deux quinquennats précédents, c'est faire peser sur elles les difficultés économiques de l'Etat.

Supprimer la taxe d'habitation, compensée de façon aléatoire, c'est faire disparaître l'un des derniers leviers d'action propres aux collectivités locales. C'est revenir sur des années d'avancées de la décentralisation, alors que celle-ci paraît plus nécessaire que jamais pour œuvrer au cœur des territoires.

Faut-il rappeler que ces mêmes collectivités sont l'un des principaux moteurs de l'économie locale par leurs investissements ?

Revoir à la baisse les crédits en faveur des quartiers prioritaires dans le cadre d'une refonte de la politique de la ville, c'est aussi infliger une blessure profonde aux actions de développement auprès des jeunes et des populations défavorisées.

Quant à la fin des contrats aidés c'est mettre un terme brutal à l'emploi, certes précaire, de milliers de personnes, au détriment de l'action des communes qui ont recours à ces dispositifs pour des tâches aussi fondamentales que les activités périscolaires, la cantine et parfois le ramassage scolaire et la garderie, et mettre en difficulté le monde associatif.

Alors que l'augmentation de la CSG va frapper de nombreux retraités que le gouvernement considère comme des privilégiés, la justice fiscale n'est toujours pas au rendez-vous.

Votre Maire

Gérard WEYN



Les chantiers de l'été

Cet été, interventions, travaux et chantiers se sont multipliés. Un programme ambitieux a, de nouveau, été mis en place pour améliorer le cadre de vie.



Travaux de la rue Jules Uhry

La rue avait besoin d'une refonte complète. La voirie et les trottoirs ont été refaits, les réseaux électriques et téléphoniques enfouis, l'éclairage public modernisé, avec de nouveaux candélabres, qui permettent de générer des économies. Une plus grande place a été donnée aux piétons.

La vitesse des véhicules devra également être « cassée » par de futurs aménagements.



Illumination de la façade de l'église

Avec des spots suffisamment puissants pour éviter toute déperdition de lumière, le dispositif mis en place permet d'orienter les flux lumineux, et ainsi d'embellir sobrement l'édifice, une fois la nuit tombée.

Avec les travaux de la rue Jules Uhry, l'éclairage de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul épure l'image du centre historique de la commune.



Doublement du rond-point

Profitant de la baisse du trafic, le conseil départemental a lancé pendant les vacances la première phase de l'élargissement du RD200 avec les travaux de doublement du rond-point des pommiers.

Le doublement du RD 200 entre Villers-Saint-Paul et Les Ageux, devrait être réalisé dans les prochaines années.



Travaux dans les écoles

L'été est toujours un moment propice pour les travaux dans les écoles. C'est pendant les mois de vacances que les établissements scolaires font l'objet de rénovations. Cette année de nouvelles structures ludiques ont été installées dans la cour de l'école maternelle Constant Boudoux. Elles offrent une diversité d'activités aux tout-petits.



Avec le Pass'Agglo, les habitants de l'agglomération Creil Sud Oise (ACSO) peuvent désormais bénéficier de tarifs réduits dans les structures culturelles et sportives du territoire.

Le Pass Agglo va permettre à toutes les personnes, sans restriction d'âge, résidant dans l'une des 11 communes de l'ACSO, de bénéficier d'un tarif privilégié pour accéder aux équipements culturels, sportifs et de loisirs de l'Agglomération. La carte est gratuite et réserve de nombreux avantages à tous ceux qui en font la demande.

Elle offre des réductions dans les médiathèques, les piscines, les accueils culturels... La base de loisirs de Saint-Leu d'Esserent, les piscines de Creil, Montataire et de Nogent-Villers, la Grange à musique, la Maison de la pierre de Saint-Maximin ou encore le studio son de Nogent-sur-Oise sont parties prenantes de cette opération.

de domicile de moins de 3 mois ; du livret de famille (seulement pour les moins de 18 ans).



Le Pass'Agglo est valable 1 an à compter de la date de délivrance, et renouvelable chaque année.

Il est délivré au siège de la communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (24, rue de la Villageoise à Creil) ou dans les mairies des communes de Cramoisy, Maysel, Rousseloy, Saint-Vaast-lès-Mello et Thiverny.

Pour obtenir la carte, il faut se munir de sa carte d'identité en cours de validité ; d'une photo d'identité récente ; d'un justificatif



En mai dernier un premier bus hybride a été mis en service sur les lignes du STAC. C'est le premier des 31 bus du réseau à être équipé de la sorte.

L'atténuation du bruit, l'amélioration du confort et la réduction de la pollution en sont les principaux atouts et d'après les premières estimations, ce système pourrait permettre d'économiser 8 000 litres de gazole à l'année. Soit près de 10 000 euros.

Lettre ouverte au président de la République des crédits «politique de la ville» du budget

Le Maire de Villers-Saint-Paul est l'un des signataires d'une lettre ouverte adressée à Emmanuel Macron.

Monsieur le président de la République,
Élus communaux et intercommunaux, nous sommes stupéfaits et atterrés par l'annonce de l'annulation des 46,5 millions d'euros de crédits du programme 147 du budget 2017 de l'État non encore engagés au 1er juillet, destinés aux programmes d'actions des associations intervenant, dans le cadre des «contrats de ville», en faveur des populations les plus fragiles du pays résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Ces actions concourent à rétablir l'égalité républicaine par la fraternité solidaire de la nation, s'appuyant sur une stratégie de «cohésion des territoires» à laquelle vous avez choisi de dédier un ministère. Elles se déclinent en programmes vers l'économie et l'emploi, la formation, la lutte contre l'illettrisme, l'éducation scolaire et des temps libres, l'accès aux sports et à la culture, la solidarité, la prévention sanitaire et la santé, le vivre-ensemble dans la cité, les mobilités, la vie sociale de l'habitat, la prévention de la délinquance et des radicalisations, l'accès à la justice et au droit, l'aide aux victimes, la citoyenneté, notamment celle des conseils citoyens,

Nous sommes stupéfaits et atterrés par l'annonce de l'annulation des 46,5 millions d'euros destinés aux programmes d'actions des associations intervenant, dans le cadre des «contrats de ville», en faveur des populations les plus fragiles du pays résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

et la démocratie de proximité.

En plein milieu d'exercice budgétaire, les conséquences du décret 2017-1182 du 20 juillet du ministre de l'Action et des Comptes publics, conduisant à la perte de 11 % des crédits découlant de l'engagement contractuel de l'État, peuvent être catastrophiques pour la survie des associations qui garantissent la cohésion sociale, pour les bénéficiaires de leurs actions, et plus globalement pour les 5 millions d'habitants des QPV, ainsi que, par voie de conséquence, pour les populations des territoires urbains qui les abritent.

Elles risquent en outre d'entraîner, dans certains territoires, un désengagement de collectivités cosi-

Les signataires

Gérard Allard, maire de Rezé, Marie-Hélène Aimable, maire de Bagneux, Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-Vignes, François Asensi, maire de Tremblay-en-France, Françoise Baud, maire de Valenton, Patrice Bessac, maire de Montreuil, Jean-Pierre Bosino, sénateur maire de Montataire, Philippe Bouyssou, maire d'Ivry-sur-Seine, Patrick Braouezec, conseiller municipal de Saint-Denis, Damien Carême, maire de Grande-Synthe, Alain Cazabonne, maire de Talence, Gérard Cosme, maire du Pré-Saint-Gervais, Meriem Derkaoui, maire d'Aubervilliers, Patrick Douet, maire de Bonneuil-sur-Marne, Driss Ettazaoui, conseiller municipal d'Évreux, Patricia Fernandez-Pédinielli, maire de Port-de-Bouc, Michel Fourcade, maire de Pierrefitte-sur-Seine, Patrick Jarry, maire de Nanterre, Jean-Claude Kennedy, maire de Vitry-sur-Seine, Bertrand Kern, maire de Pantin, André Laignel, maire d'Issoudun, Patrice Leclerc, maire de Gennevilliers, Gilles Leproust, maire d'Allonnes, Jean-Michel

Politique pour le retour sur l'annulation du budget 2017 de l'État



gnataires des « contrats de ville » qui accroîtra le danger de rupture grave du climat urbain.

Nous sommes d'autant plus préoccupés que, outre le programme 147, le même décret annule dangereusement les crédits de nombre d'autres missions de l'État indispensables à la prévention de la fracture sociale: l'embauche dans les petites et moyennes entreprises (-80 millions d'euros), l'intégration et l'accès à la nationalité française (-40,5 millions d'euros), la police nationale, dont les réservistes volontaires (-110 millions d'euros), les concours financiers aux communes, dont la « dotation politique de la ville » destinée à soutenir les villes pauvres abritant des populations pauvres (-209 millions d'euros),

l'amélioration de l'habitat (-130,5 millions d'euros), l'accès au droit et à la justice (-10 millions), la protection judiciaire de la jeunesse (-16,8 millions d'euros), l'égalité entre les femmes et les hommes (-7,5 millions d'euros), la prévention, la sécurité sanitaire et l'offre de soins (-24,5 millions d'euros), les politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative (-69,7 millions d'euros), les services de transport (-194,7 millions d'euros), la démocratisation de la culture (-39 millions d'euros). En cette année 2017, où l'État a chargé le commissariat général à l'Égalité des territoires (CGET) de célébrer le 40^e anniversaire de la politique de la ville, nous tenons à vous rappeler que, la seule année, 2005, en quatre décennies où les quartiers populaires ont eu à subir pareil désengagement de la puissance publique, a été celle qui les a vus s'enflammer et connaître les violences urbaines sans précédent qui demeurent dans les mémoires.

Nous vous demandons donc solennellement de faire revenir dans l'urgence le gouvernement sur sa décision d'annulation de ces crédits indispensables à l'équilibre républicain des territoires.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président de la République, l'expression de notre haute considération.

Longueval, maire de Bron, Françoise Marhuenda, maire des Ulis, Jean-Louis Marsac, maire de Villiers-le-Bel, Christian Métairie, maire d'Arcueil, André Molino, maire de Septèmes-les-Vallons, Jean-Marc Nicolle, maire du Kremlin-Bicêtre, Michèle Picard, maire de Vénissieux, Marie-Line Pichery, maire de Savigny-le-Temple, Gilles Poux, maire de La Courneuve, Bernard Pasciuto, maire de Cournon-d'Auvergne, François Pupponi, député maire de Sarcelles, Marjolaine Rauze, maire de Morsang-sur-Orge, Philippe Rio, maire de Grigny, Clément Rosignol-Puech, maire de Bègles, Christophe Rouillon, maire de Coulaines, Laurent Russier, maire de Saint-Denis, Nicolas Sansu, maire de Vierzon, Renzo Sulli, maire d'Échirrolles, Azzédine Taïbi, maire de Stains, Rodolphe Thomas, maire d'Hérouville-Saint-Clair, Frédéric Vigouroux, maire de Miramas, Jean-Claude Villemain, maire de Creil, Marc Vuillemot, maire de La Seyne-sur-Mer, Gérard Weyn, maire de Villers-Saint-Paul.



1917 fut une année charnière pour notre commune, puisque l'implantation d'un important complexe chimique a profondément modifié le paysage de la commune et la vie des Villersois.

Les évènements de l'année 1917 ont une portée historique considérable et ont grandement contribué à façonner le XX^e siècle : l'offensive Nivelles au Chemin des Dames, l'entrée en guerre des États-Unis, la guerre sous-marine à outrance de la marine impériale allemande, la révolution russe d'octobre sont évidemment des faits majeurs.

1917, c'est aussi Marie Curie qui pose les fondations du premier centre anti-cancer, le premier dessin animé, le premier disque de jazz, le premier film politique de Chaplin ou la naissance de l'art conceptuel avec Duchamp.

Pour les Villersois, 1917 c'est également et surtout, l'année de la création de la Compagnie Nationale des Matières colorantes (CNMC) et de l'installation des premiers ateliers de fabrication d'indigo synthétique dans la commune.

Située entre la voie ferrée et l'Oise, l'usine va radicalement transfor-



Pas besoin de montre, à 7h55, 12h, 13h25 et 17h30 la sirène de la centrale retentissait et c'était la cohue. En 1975, 2700 ouvriers faisaient tourner l'Usine.

mer le petit village agricole qu'était Villers-Saint-Paul au XIX^e en cité industrielle du XX^e siècle.

Dès les années 1920, la CNMC fusionne avec KULHMANN (1924) et va très vite se développer et attirer une main d'œuvre importante. De nombreux ateliers, une centrale vapeur, des laboratoires de recherche et d'application, des bâtiments de stockage, des ateliers de réparation sont construits. Plusieurs centaines d'ouvriers travaillent à la fabrication des différents produits entrant dans la composition des colorants. 1926

voit les débuts de la fabrication des matières plastiques et résines synthétiques à Villers-Saint-Paul. Dans les années 1930, l'usine emploie 2000 personnes. La direction de l'entreprise se doit de lancer des opérations de construction de chambres et de logements pour ses employés.

Pendant la seconde guerre mondiale, l'usine est rattachée à la firme franco-allemande Francolor. Cette prise de pouvoir par I.G. Farben aura des conséquences importantes qui se prolongeront bien au-delà de la Libération.

L'établissement considéré comme bien allemand, est mis sous séquestre, avant d'être restitué, en 1951, à son propriétaire, Kuhlmann. On le baptise, alors, la Compagnie Française des Matières Colorantes.

Les années fastes

Pendant la période des Trente Glorieuses, outre les colorants, l'usine fabrique de l'acide sulfurique, des résines et colles, des produits intermédiaires pour la pharmacie et pour les autres industries...

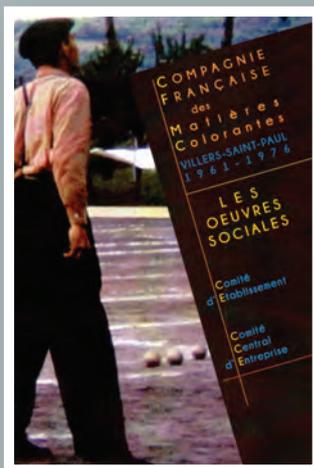
Dans les années 1970, l'entreprise couvre une superficie de 175 hectares et emploie 2700 personnes.

La demande de main d'œuvre est très importante. L'usine possède son propre service social avec infirmières et assistantes sociales, un garage, une école d'apprentis (La cage), une cantine qui fournit 800 repas par jour et même un service incendie. Le Comité d'Entreprise gère des centres de vacances, une bibliothèque, une société musicale, une crèche, un club sportif qui regroupe à l'époque le football, le basket, l'escrime, les sports de boules, une coopérative et planifie la construction de ce qui va devenir le complexe Henri Salvador.

Le choc de la désindustrialisation

Le choc pétrolier va marquer le début des restructurations. En

Le DVD des œuvres sociales de la Compagnie Française des Matières Colorantes



L'association ARCHIPOP (Entrepôt et Manufactures Archives Audiovisuelles des Hauts-de-France) a produit un DVD *Les œuvres sociales de la Compagnie Française des Matières Colorantes : «Portrait de la vie sociale ouvrière des villersois de 1961 à 1976»* de Jacques Arnoult, présentant des archives du Comité d'Entreprise de la Compagnie Française des Matières Colorantes de Villers-Saint-Paul. Ce DVD est accompagné d'un livret destiné à contextualiser l'histoire des Comités

d'Entreprise et les images tournées par Jacques Arnoult, élu au Comité d'Entreprise et au Comité Central d'Entreprise, à l'échelon local, régional et national entre 1961 et 1976.

Prix : 15 euros - Vente du DVD à la bibliothèque Colette aux horaires d'ouverture au public : • mardi de 15h à 17h • mercredi de 14h à 17h • vendredi de 15h à 18h • samedi de 10h à 14h. - Renseignements au 03 44 74 51 52.

1972, à la suite de la fusion de Péchiney et Ugine Kuhlmann, la Française des Matières Colorantes devient la société des Produits Chimiques Ugine-Kuhlmann (PCUK), puis, est vendue en 1982 au groupe britannique Imperial Chemical Industry. Entre 1975 et 1982 les effectifs vont être divisés par deux.

C'est la fin d'une époque.

Le démantèlement des bâtiments, consécutif à la diminution de l'activité, démarre en 1986 avec la démolition de l'atelier de fabrication de colorants appelé la cathédrale.

L'usine qui a structuré pendant tout le XX^e siècle la vie sociale, politique et économique de la commune disparaît.

Son éclatement en plusieurs sociétés dans un contexte social difficile résonne encore dans la mémoire collective.

Aujourd'hui, on estime que 300 personnes sont encore employées par les différents opérateurs (Arkema, Chemours, Dow Chemical...) sur le site de Villers-Saint-Paul. ▲

Avec l'aimable collaboration d'Evelyne Bonnecaze, Bernard Develter et Denis Langlois.



Jour de

La traditionnelle Fête de la Ville marque le début des animations d'été et montre, dans un même lieu, la richesse des activités proposées à Villers-Saint-Paul.



À l'approche de l'été, la commune propose chaque année, le temps d'une journée, un véritable festival de loisirs pour petits et grands. La Fête de la Ville est un moment propice aux rencontres et à la convivialité entre tous ceux qui font de la vie locale, un bouillonnement d'idées et de projets.



Le soleil étant au rendez-vous, les Villersois, ravis, ont largement répondu présent à ce rendez-vous et ont ainsi pu se renseigner sur l'offre culturelle et de loisirs villersoise.

A travers une programmation éclectique de qualité et un cadre festif, le public a pu découvrir dans une ambiance familiale des spectacles et des animations variées dans les stands des associations villersaises, des écoles, des services de la ville et intercommunaux. Ce dynamisme est lié à l'histoire de la ville et de ses habitants, et à la volonté de la municipalité de soutenir et d'encourager toutes les initiatives. ▲



fête



Deux villes, une amitié

Grâce au partenariat entre le Comité de jumelage et la commune, les voyages, les visites officielles et les rencontres sont réguliers et très diversifiés.

Volley-Ball, Judo, visite de musée, randonnée, soirée dansante, dégustation de produits locaux, les adhérents du comité de jumelage ont multiplié les activités pendant leur séjour à Hambergen. Un voyage de trois jours, qui a séduit ceux qui ne connaissaient pas encore la chaleur de l'accueil en Basse Saxe.

Le week-end de la Pentecôte a commencé par la visite du Klimahaus, la «maison du climat», sur les quais de Bremerhaven. L'architecture singulière de ce musée abrite des salles recréant le paysage et le climat de tous les pays situés, comme la ville allemande, sur 8° de latitude Est. On fait le tour du monde de la Polynésie à l'Antarctique, en passant par le Cameroun et le Niger. Une jolie expédition qui a pour but de sensibiliser aux différences climatiques, et à l'importance de préserver notre environnement.

Le lendemain, les Villersois ont profité de moments conviviaux dans les familles allemandes, puis se sont retrouvés pour s'associer aux diverses rencontres sportives et culturelles.



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de notre grande amie, Barbel Francomme. Pilier du jumelage, elle laisse le souvenir d'une femme chaleureuse, active et généreuse.

Le soir venu les participants à l'échange et les officiels ont fêté, ensemble, l'amitié entre les deux villes sœurs, à la salle Brauns Halle.

Des villes sœurs

Au fil des ans une relation profonde a cimenté les deux villes et leurs habitants. Plusieurs centaines de Villersois se sont rendus à Hambergen et réciproquement. Des liens se sont tissés entre les familles, des échanges se poursuivent au delà du jumelage.

Cette fraternité qui lie les deux villes témoigne des objectifs de solidarité, de coopération, de paix et d'amitié que porte la commune. ▲



En 2018, une délégation allemande sera accueillie à Villers-Saint-Paul **du 18 au soir et jusqu'au 21 mai**. Vous pouvez participer à cet échange en contactant les bénévoles du comité de jumelage par mail :

c2j.vsp.hbg@gmail.com

Une rentrée réussie

Comme chaque année, la rentrée des classes des petits villersois s'est déroulée sans encombres.

Il faut dire que l'ensemble des services municipaux prépare bien en amont cette journée. Les services techniques ont, par exemple, profité des vacances pour procéder aux diverses réparations et aménagements nécessaires dans les écoles. Les agents du périscolaire et de la restauration scolaire étaient, eux, prêts à accueillir les enfants en dehors des périodes de classe. C'est, d'ailleurs, toujours avec ce souci de bien préparer la rentrée des enfants que la décision a été prise de reporter à la rentrée prochaine (2018-2019) l'éventuel retour à la semaine de quatre jours.

En effet, après 4 années d'organisation du temps scolaire sur la base d'une semaine de quatre jours et demi, le nouveau gouvernement a décidé d'autoriser les communes qui le souhaitent à revenir à la semaine de 4 jours. Néanmoins cette décision n'étant intervenue que fin juin, il semblait délicat de bouleverser l'organisation scolaire et les services qui l'entourent, sans consultation préalable des familles, sans préparer avec les services et les écoles tout nouveau mode de fonctionnement.

C'est donc au cours de cette année que nous pourrons, suite à ce nouveau changement, préparer au mieux cette nouvelle organisation, et toujours dans l'intérêt des enfants. ▲



Etat des lieux

Groupe Saint Exupéry – Jean Rostand

Directeurs :

M. SEUWIN (élémentaire)
et Mme ROSE-MASSEIN (maternelle)

- 9 classes élémentaires : 227 enfants
 - 4 classes à Saint-Exupéry : 101 enfants
 - 5 classes à Jean Rostand : 126 enfants
- 4 maternelles : 98 enfants

Groupe Jean Moulin

Directrices :

Mme DUCHESNE (élémentaire)
et Mme DEO (maternelle)

- 8 élémentaires : 178 enfants
- 5 maternelles : 116 enfants

Groupe Constant Boudoux

Directeurs :

M. LANGLOIS (élémentaire)
et Mme FERREIRA (maternelle)

- 6 élémentaires : 137 enfants
- 4 maternelles : 78 enfants





L'école de la découverte

En donnant accès à des milieux géographiques nouveaux et à la pratique d'activités inédites, les voyages scolaires jouent un rôle important dans la scolarité des enfants et sur la vie sociale de l'établissement.

En mars dernier, des enseignants des écoles Jean Rostand et Saint-Exupéry ont proposé à environ 100 enfants de participer à une «classe de mer». Les 4 classes de GS/CP de Mme Casanovas, les CP de Mme Sissoko, les CE1 de Mme Charles et M. D'Hermy et les CE1 de Mme Bakaji et Mme Giunta Guez ont séjourné à Le Portel près de Boulogne sur Mer et ont, notamment, visité le centre de découverte de l'environnement marin *Nausicaa*.

Ce voyage a permis, par la suite, aux enseignants de faire travailler les enfants sur une exposition

autour du thème de la mer, qu'ils ont présentée à leurs parents, avant les grandes vacances.

Les élèves ont mis en valeur ce qu'ils avaient collecté sur la plage, les photos des dortoirs, du réfectoire et des activités. Ils ont réalisé pendant le séjour des panneaux explicatifs sur la pollution, la faune, la flore marine et des productions en arts plastiques...

Le but des voyages scolaires

Adieu dictées, leçons de grammaire et autres séances de calcul : l'objectif d'un voyage scolaire n'est certes pas l'acquisition de connaissances fondamentales mais il n'en reste pas moins pédagogique.

Ces séjours motivent les enfants, stimulent leur envie d'apprendre, développent leur autonomie, éveillent leur curiosité et donnent du sens aux apprentissages. Les professeurs profitent de ces moments privilégiés pour avoir une communication authentique avec leurs élèves.

Pour ceux qui sont issus de milieux modestes, ce peut être, aussi, l'occasion de sortir pour la première fois du cadre familial et de construire des souvenirs inoubliables.

Pour toutes ces raisons, l'équipe enseignante remercie la commune qui a participé financièrement à cette belle expérience. ▲



Nos élèves sont créatifs

Durant la dernière année scolaire, la classe de l'école Ros-tand, le CM2 de Mme Compère, a participé au concours national « *Le patrimoine toute une histoire ! A vos crayons !* » organisé par Vieilles Maisons Françaises (VMF) et avec le soutien de la fondation Stéphane Bern. Les élèves devaient créer une affiche grand format représentant un édifice emblématique du département et, ainsi, donner envie au public de le découvrir. Un travail en commun concernant les lieux remarquables isariens a d'abord été proposé. Les élèves ont ensuite voté. Le choix a été délicat puisqu'il s'est finalement porté à égalité sur deux châteaux : celui de Chantilly et celui de Pierrefonds.

Certains élèves souhaitant utiliser la technique du pointillisme sur le projet Chantilly, deux affiches ont donc été réalisées sur ce thème. La classe a été divisée en 3 groupes de huit élèves environ, afin de faciliter la communication et le travail

d'équipe. Un groupe pour l'affiche de Pierrefonds, deux autres pour Chantilly.

Les jeunes artistes se sont d'abord entraînés sur des feuilles A4 puis ont dessiné au crayon de papier sur grand format. Une fois les traits de crayons satisfaisants, ils ont peint leurs châteaux.

Il fallait aussi trouver des slogans. Ceux qui ont été retenus sont excellents : « *Chantilly, la crème de la crème* » ; « *Au galop pour Chantilly* » ; « *Pierrefonds, venez visiter ses pierres de fond en comble* ».

Afin de départager les affiches, on a demandé aux enseignants de l'école de voter. C'est celle de Pierrefonds qui a été retenue. L'œuvre a été envoyée à la déléguée de

VMF pour l'Oise, Mme Pélle. Un vote départemental, régional puis national a eu lieu afin de départager les affiches venues de toute la France.

L'affiche des jeunes Villersois a été exposée au musée de l'ancienne piscine de Roubaix. Elle s'est classée 3^e de l'Oise et a été publiée sur internet. C'est l'école Marie Curie de Roubaix qui a remporté le concours national.

Mme Pélle est venue féliciter la classe et lui a remis un prix pour sa participation. Mme Compère a ainsi pu offrir, à chaque enfant, une méthode de dessin qu'ils ont choisie, et qui leur permettra de perfectionner leur apprentissage du dessin. ▲



Découverte de notre patrimoine, des techniques de dessin, gestion des émotions, travail en équipe... En participant à un concours national, les élèves de Mme Compère ont vécu une véritable aventure.

Chaque semaine, retrouvez les menus de la restauration scolaire sur le site de la ville : www.villers-saint-paul.fr



LA RUCHE QUI DIT OUI !

Manger local, l'idée fait son chemin.

Partout en France, les circuits courts de qualité ont le vent en poupe.

Ça tombe bien, la Ruche qui dit Oui ! offre à la fois traçabilité, convivialité et liberté. Non seulement, elle resserre les liens entre ceux qui mangent et ceux qui produisent mais en plus elle connecte ses membres à la terre.

La Ruche qui Dit Oui du Bassin Creillois est située au Restaurant Sésou, 9, rue Ronsard à Nogent-sur-Oise au rez de chaussée du centre d'affaires Sarcus.

Pour s'inscrire, il suffit de se connecter sur laruchequiditoui.fr et, sur la carte, de cliquer sur Nogent sur Oise. Puis de se laisser guider pour passer commande.

Ensuite chaque semaine, le vendredi, de 18h à 19h30, les habitants du Bassin Creillois et ses environs peuvent aller chercher les paniers qu'ils ont commandés dans la semaine.

La Ruche qui dit oui vous garantit une fabrication artisanale, un aliment d'une qualité gustative certifiée, produit dans les règles d'une agriculture durable, directement du producteur au consommateur.



Une pétition pour sauver le barreau Roissy-Picardie

Profitant de la semaine de la mobilité, l'agglomération Creil sud Oise (Acso), a lancé une pétition en soutien au projet de la ligne qui doit relier par TGV le pôle aéroportuaire du nord de Paris à la Picardie.

Cette ligne à grande vitesse est essentielle pour notre développement et pour l'amélioration du cadre de vie des habitants. La pétition est disponible sur le site www.creilsudoise.fr, à la maison de projet de la gare de Creil, ainsi que dans les mairies de chaque commune de l'Acso.

Le rendez-vous des gourmets gourmands

La 17^e édition du salon de la gastronomie et de l'artisanat a fait salle comble, les 9 et 10 septembre avec plus de 30 exposants présents à la salle Georges Brassens. Cette manifestation annuelle organisée par le Comité des fêtes est un rendez-vous placé sous le signe de la qualité, grâce aux nombreux exposants et à la volonté constante des organisateurs de répondre aux besoins et aux goûts de chacun.

Vous êtes actifs sur les réseaux sociaux ?
Nous aussi !

Alors restons en contact pour partager toute l'actualité de la commune.

Rejoignez-nous
sur les réseaux sociaux !





Les sportifs méritants récompensés

Le maire Gérard Weyn et l'adjoint aux sports Khalid Charki ont convié les sportifs villersois qui se sont distingués cette année à une cérémonie en leur honneur.

Parmi les plus belles performances de la saison, saluons Sébastien Steinmann qui, sous les couleurs de la section Billard Français, est devenu Champion de l'Oise et Champion des Hauts de France, catégorie jeu de 5 Quilles.

Également distingué, Philippe Fort, de l'association l'Ois'eau libre, a réussi la traversée de la Manche à la nage (en solo et en maillot de bain) le 25 août 2016, dans une eau à 15 degrés.

En judo, Thibault Couvelard a participé aux demi-finales du championnat de France et est monté sur la troisième marche du podium du championnat régional.

Philéas Castera, champion de l'Oise individuels benjamins et minimes, Amelle Zarita, championne de l'Oise individuelle cadette, Justin Cuzin et Alexis Bouchenez : champions de l'Oise par équipes jeunes ont fièrement représenté la dynamique section de Tennis de table de l'USVSP.

Enfin, l'équipe A de football a remporté pour la première fois de son histoire la coupe Objois et est promue en Départemental 1. L'équipe B a, quant à elle, remporté le challenge Marcel Patoux et monte en Division 4.



La Bibliothèque Colette de Villers-Saint-Paul est sur Facebook.

Chaque jour, vous y trouverez toute l'actualité, les coups de cœur et les conseils de lecture de la bibliothèque.

Une borne Mouv'Oise à Villers-Saint-Paul

Le Syndicat d'énergie de l'Oise (SE60) favorise l'éco-mobilité en déployant sur son territoire 107 bornes de recharge de véhicules électriques dont une est installée place du 19 mars.

Le réseau des bornes Mouv'Oise a été conçu pour couvrir l'ensemble du territoire du SE60 avec une borne tous les 30 kilomètres en moyenne.



Pour utiliser la borne Mouv'Oise installée place du 19 mars, rien de plus simple !

Vous devez au préalable être muni du badge Mouv'Oise en le commandant sur le site www.mouvoise.fr

Après vous être identifié avec votre badge ou votre smartphone en téléchargeant l'application mobile Mouv'Oise sur App-Store ou Google play ou en scannant le QR Code de la borne, ouvrez la trappe, branchez, refermez, chargez.

D'ici la fin du déploiement fin 2017, les charges sur les bornes Mouv'Oise sont gratuites. Elles seront payantes à compter du 1^{er} janvier 2018, suivant un barème en cours d'élaboration.

Non aux économies sur le dos des locataires

La baisse de 60 euros des APL annoncée pour certains locataires du parc HLM, aura des conséquences catastrophiques.

6,5 millions de locataires du parc HLM qui reçoivent l'Aide Personnalisée au Logement vont voir leur montant d'APL mensuel baisser de 60 euros en moyenne. C'est l'annonce qui a été faite en septembre par le gouvernement qui considère que les APL coûtent trop cher à l'Etat. En compensation, le gouvernement imposerait aux bailleurs sociaux une baisse équivalente des loyers.

Des loyers moins élevés mais des aides moins élevées : les locataires concernés n'y gagneront donc rien. Seul l'Etat sera gagnant en ponctionnant ainsi, d'une manière autoritaire, près de 200 millions d'euros dans le parc HLM Picard.

Les locataires ont tout à perdre. Pourquoi ?

Parce que leurs loyers sont des recettes pour les bailleurs sociaux. Sans ces recettes, ils ne pourront plus ni construire, ni entretenir, ni rénover les logements.

Les bailleurs sociaux construisent des logements dont le loyer est jusqu'à 2 fois moins élevé que dans le privé pour ceux qui en ont le plus besoin : jeunes au début de leur vie professionnelle, familles à revenus modestes, personnes âgées seules, personnes handicapées...

Les bailleurs sociaux entretiennent et réhabilitent les logements existants : tous les ans, plusieurs millions d'euros sont investis par chaque bailleur pour la réhabilitation, notamment énergétique, pour redonner du pouvoir d'achat aux locataires. Dans certaines résidences, l'économie d'énergie peut atteindre l'équivalent d'un mois de loyer, par an.

La présence humaine assurée par les gardiens, les services d'accueil physique ou téléphonique des organismes sera gravement menacée.



Le saviez-vous ?

70 % des Français sont éligibles à un logement social.

Dans les Hauts de France, près de 8 locataires sur 10 sont satisfaits ou très satisfaits de leur bailleur.

1 logement construit, c'est plus de deux emplois locaux maintenus ou créés.

La consommation moyenne d'énergie des logements HLM est inférieure de 30 % à l'ensemble du parc résidentiel.

Des centaines d'emplois dans des entreprises locales, artisans, commerçants sont liés à l'activité économique des bailleurs sociaux. Que se passera-t-il, pour eux, demain ?

Au final, le vrai perdant c'est le locataire ou le futur locataire :

moins de logements disponibles, ce sont des délais d'attente qui s'allongent ;

moins de personnel, c'est moins de services au quotidien ;

moins d'entretien, c'est la qualité de vie des locataires qui va se dégrader.

Un collectif « Vive l'APL » rassemble les associations de locataires, les bailleurs sociaux, les syndicats pour dénoncer les économies réalisées sur le dos des locataires et des bailleurs sociaux. Une pétition est en ligne sur vivelapl.org. Mobilisez-vous !

Consultation municipale sur l'organisation de la semaine scolaire : les familles plébiscitent le retour à « la semaine de quatre jours » en septembre 2018.



A la fin du mois de juin dernier, le Ministre de l'Education Nationale a décidé d'autoriser les communes qui le souhaitent à revenir à « la semaine de quatre jours » pour les élèves de maternelle et d'élémentaire.

Compte tenu des délais beaucoup trop courts qui nous étaient laissés pour consulter, de manière transparente et indiscutable, l'ensemble des familles villersaises sur l'opportunité d'une telle modification, nous avons préféré, comme 65% des communes françaises, repousser d'une année l'éventuelle mise en place d'un nouveau calendrier scolaire.

Comme nous nous y étions engagés, cette consultation s'est déroulée dès la rentrée scolaire (du lundi 2 au vendredi 6 octobre) et une urne a été installée dans chaque école et au service enfance pour faciliter la participation des parents.

Les résultats de ce scrutin sont particulièrement éloquents : Les 420 votants ont choisi à 82,61 % le retour à « la semaine de quatre jours » en septembre 2018.

Cette présente année scolaire nous permettra donc de définir, avec l'ensemble des partenaires de la communauté éducative, de nouveaux horaires qui concilient tout à la fois les impératifs

fixés par le Ministère de l'Education Nationale, les attentes des familles et des personnels mais aussi les contraintes de la commune en terme d'organisation de la restauration scolaire, de la garderie périscolaire et du centre de loisirs.

Pour cela, et à la demande du Maire, je réunirai un comité de pilotage constitué de représentants des parents d'élèves, des enseignants, de nos services municipaux et d'élus **pour établir un projet d'organisation de la semaine scolaire sur lequel les conseils d'école et le conseil municipal seront appelés à se prononcer en février ou mars 2018.**

Nous disposerons alors, les uns et les autres, de six mois pour organiser nos services et nos vies personnelles en fonction de ce nouvel emploi du temps en espérant que les pouvoirs publics ne nous demandent pas rapidement de le modifier une quatrième fois depuis 2007.

En organisant cette consultation citoyenne suivie d'une phase de concertation, la commune de Villers-St-Paul aura, une nouvelle fois, montré sa volonté d'associer les Villersois aux décisions qui les concernent.

Philippe Massein
Liste «Fiers d'être Villersois»
Élus Socialistes et Républicains

Prendre au plus grand nombre pour donner aux riches



Mais surtout diviser pour mieux régner, laisser entendre que la population retraitée vit mieux par rapport aux actifs. Ces retraités(ées), selon le gouvernement doivent faire des efforts.

Ceux du territoire national comme ceux et celles de Villers St Paul.

C'est oublier que le montant des pensions actuelles est lié au salaire perçu pendant les années d'activités salariées.

C'est oublier que le montant des pensions des femmes, se calcule aussi sur les salaires en activité et de fait lié à l'inégalité salariale entre les femmes et les hommes et le temps partiel imposé.

Les retraités(ées) n'ont pas attendu le Pdt Macron pour aider les jeunes générations, sauf que cette nouvelle baisse des pensions réduira d'autant cette solidarité.

Au printemps dernier, dans un questionnaire, 80% des personnes retraitées indiquent une dégradation de leur situation financières. L'augmentation de la CSG de 1,7 point

c'est une baisse des pensions pour 8 millions de retraités(ées). Certains bénéficieront de la suppression de la taxe d'habitation. Cette augmentation s'ajoute à une liste d'attaques déjà longue;

- suppression de la 1/2 part des veuves et veufs
- blocage des pensions depuis 4 ans ect

La réduction de 5 euros de l'apl visera les retraités(ées) locataires. Ce n'est pas la revalorisation de 0,8% au 1er octobre qui représente une augmentation. Elle compense seulement l'inflation des 12 derniers mois.

A l'inverse, le gouvernement donne aux plus riches;

- baisse de l'impôt sur la fortune en ne prenant plus en compte les actions obligatoires représentant 90% de leur patrimoine.
- impôt sur les sociétés de 33% à 28%

Rien n'est prévu pour récupérer l'évasion fiscale de 80 mds d'euros.

Les retraités(ées) ont besoin de justice sociale et de réponses à leurs besoins.

Marie-France Boutroue
Groupe Communiste

mon
PASS
Agglo

UN TERRITOIRE à partager !

POUR PROFITER
D'1 TARIF
PRÉFÉRENTIEL

dans la plupart des équipements

Culturels, 
SPORTIFS & 
de Loisirs 

DE L'Agglo



PLUS D'INFOS SUR :
www.creilsudoise.fr



Creil
Sud
Oise 
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION